



Bail signé mais refus de donner les clefs

Par **Gobi**, le **31/03/2011** à **12:23**

Bonjour,

Je suis dans une situation très embêtante, j'ai un bail signé par mon propriétaire et par moi même, où il est stipulé que la date de début est le 1er avril 2011.

J'ai racheté les meubles de l'ancien locataire, ceux-ci sont donc dans l'appartement.

La propriétaire (une personne âgée) refuse de nous donner les clés sous prétexte qu'elle pense qu'on essaie de l'arnaquer (en voulant payer le loyer???)

On lui a proposé de renoncer au bail si on pouvait déménager nos meubles, et à la condition que l'on récupère notre caution, or elle refuse.

Quels sont les recours possibles ?

Faire ouvrir la porte par un serrurier ?

Nous voila donc sans logement, et elle avec un appartement meublé gratuitement + la caution !!

Merci d'avance pour vos réponses.